



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E36043

VALABLE JUSQU'AU 22/05/2026

ÉDITÉ LE 04/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 31/03/1978

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 10/06/2004

Capital : 40 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS LOOF

3 RUE DU GRAND HEMONT  
89470 MONTEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AUXERRE

Siret : 312 646 854 00025

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 0001122

Téléphone : 03 86 40 64 08

Fax :

Portable :

Site Internet : <http://loof89.fr>

E-mail : loof89@loof89.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 034041272025

Responsabilité légale :

LOOF JEAN FRANCOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL / THIERRY MICKAEL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 034041272025

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m <sup>2</sup> sans surpresseur Mention RGE	11/05/2023
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	29/01/2026
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	25/03/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1